



DASSAULT
AVIATION

S'ENGAGER POUR
CHACUN
AGIR POUR TOUS

15 Octobre 2020



LA CFDT :

1^{er} Syndicat
de FRANCE

1^{er} Syndicat
des cadres du
privé

Déclaration CFDT CSE Central

Monsieur le Président,

Hier le Président de la République a pris la parole à la télévision. Il a rappelé l'urgence sanitaire dans laquelle notre pays se trouve.

C'est pourquoi nous réitérons notre demande* d'un redéploiement important du télétravail chez Dassault Aviation pour permettre une distanciation physique dans les bureaux et dans les transports.

Nous nous réunissons ce jour pour différents points. La CFDT sera notamment attentive à la situation de DFS.

Nous attendons de votre part une transparence complète sur sa situation économique et sur les mesures que vous envisagez pour passer ce cap.

Chez Dassault Aviation, la commande de Rafale par la Grèce a permis une bouffée d'oxygène dans notre plan de charge, bien que des sous-charges perdurent dans certains sites. Pourtant elles ne sont pas une fatalité.

Elles sont les conséquences de la mise en œuvre du plan de transformation. En acceptant de suspendre momentanément celui-ci, vous permettriez à Argenteuil de conserver une charge suffisante, et éviteriez à Seclin de subir une surcharge par exemple. C'est pourquoi nous vous demandons d'accepter d'étudier cette possibilité de report dans le temps.

Concernant le transfert du site d'Argenteuil vers Cergy en 2022. La CFDT et les salariés du site ont accueilli avec soulagement votre décision de poursuivre ce projet. En effet, au regard des nombreuses productions déjà cédées par Argenteuil à d'autres établissements, ne pas poursuivre la création de Cergy aurait questionné sur la viabilité du site d'Argenteuil dans le temps.

Mais de nombreuses questions demeurent. Vous indiquiez lors du dernier CSE Central que ce nouvel établissement serait plus petit. Mais pouvez-vous nous dire en quoi ? Est-ce en surface ? En effectif ? En type de production ?

Les salariés sont maintenus dans une incertitude depuis de trop nombreux mois. Ne sachant même pas s'ils pourront réellement rejoindre ce site. Les empêchant de faire des projets dans leurs vies de familles.

Nous vous demandons de bien vouloir préciser ici l'effectif cible de ce nouveau site et de bien vouloir indiquer quelles sont les

directions actuellement hébergées à Argenteuil qui pourront également rejoindre Cergy.

Pour que les salariés puissent de nouveaux faire des projets, la CFDT vous demande également de permettre aux salariés de bénéficier dès maintenant des aides à la mobilité Argenteuil/Cergy qui avaient été discutées fin 2019.

Nous parlerons aujourd'hui aussi du Make in India.

Comme vous le savez, le 30 septembre dernier, le gouvernement Indien a abandonné les clauses d'offsets pour les contrats de gré à gré dans le cadre de leur nouvelle procédure d'acquisition en matière de Défense.

Nous espérons tous que cette annonce permettra la conclusion d'un nouveau contrat d'autant plus que l'Inde, sous pression de la Chine, semble très pressée d'acquérir de nouveaux avions de combat.

Si l'Inde activait son option pour 36 Rafale supplémentaires, les conditions d'offsets initiales seraient-elles maintenues ?

Quelles seraient les conséquences sur les transferts de charge vers l'Inde ?

Quel serait l'impact sur nos cadences de fabrication ?

Ne faudrait-il pas d'ores et déjà augmenter les cadences sur le Rafale pour répondre à cette éventuelle commande ?

Enfin, comment ne pas profiter de votre présence pour évoquer ici l'attitude de la Direction dans les négociations salariales.

La CFDT rencontre de grandes difficultés à négocier en confiance avec une Direction qui a changé les règles établies depuis de nombreuses années.

En effet, pourquoi vouloir écarter l'inflation constatée et les très bons résultats de 2019 des négociations 2020 et rompre ainsi avec les anciennes pratiques ?

Les salariés ont subi de nombreuses contraintes cette année et vous allez, en 2021, leur demander de nombreux efforts pour livrer les 6X et Rafale dans les temps impartis.

Nous vous demandons de revenir à un dialogue social qui permettra, comme par le passé, à la CFDT et à la Direction, de mettre en place des engagements dont la société et ses salariés bénéficient encore aujourd'hui.